

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PLENIER DE L'UNIVERSITE

Réunion du 19 avril 2016

Membres présents :

Collège « professeurs » : Richard le NAOUR, Isabelle VILLENA, Guillaume GELLE, Sophie GANGLOFF, Aude LAQUERRIERE-LACROIX, Lissan AFILAL, Aomar HADJADJ

Collège « autres enseignants » : Féthi CHEBLI, Olivier DUPERON, Ahlem ARFAOUI, Cédric JACQUARD, Marie-Pierre CURUTCHET, Leila BENSALAH

Collège « BIATSS » : Sandrine HENRY, Corinne JUPILLAT, Emmanuel BONNET, Emmanuel HENON, Virginie BRULE-PINTEAUX, Régis MARION

Collège « étudiants » : Quentin SPOONER, Adrien MEUNIER, Etienne COTIN, Jessy ABREU-FERNANDES

Personnalités extérieures : Xavier ALBERTINI, Isabelle HELIOT-COURONNE, Florence CHARTIER, Annie BECRET, Jean-Luc PROST

Membres représentés :

Cécile BRION a donné pouvoir à Richard LE NAOUR.

Jimmy MOREL a donné pouvoir à Aomar HADJADJ.

Pacôme SIENTZOFF et Hélène CREUZAT ont donné pouvoir à Quentin SPOONER.

Sylvie CONTE a donné pouvoir à Guillaume GELLE.

Muriel SINANIDES a donné pouvoir à Florence CHARTIER.

Sophie GANGLOFF a donné pouvoir à Virginie BRULE-PINTEAUX.

Invités : Antonin GAIGNETTE, Abdelaziz HAMZAOU, Laure CASTIN, Christophe BECKERICH, Louis-Frédéric JACQUELIN, Carine EL-BEKRI, Irène LECCA, Thierry LETELLIER, Yannick REMION, Anne JUSSIAUME, Marie FERREAUX, Benjamin LEGRAND, Marie OLIVIER, Philippe POPLIMONT, Damien ERRE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures, par M. Guillaume GELLE, Président de l'Université. Il donne lecture de l'ordre du jour suivant :

1°) Points d'information

Le Président demande une minute de silence à la mémoire de M. le Professeur Gérard Clément, ancien membre du Conseil d'Administration, ancien doyen de l'UFR Droit et Science Politique et acteur important de l'Université.

- Situation financière de l'Université :

M. le Président évoque une dérive des dépenses liées à la masse salariale. En effet, le poids des dépenses liées à la masse salariale atteint un montant de 164 millions d'euros pour l'exercice 2016. La subvention pour charge de service public est de 161 millions d'euros. Le fonctionnement de l'URCA est estimé à 82% de subvention pour charge de service public, ce qui est trop important. Dans le cadre d'un plan de retour à l'équilibre sur plusieurs années, plusieurs pistes sont proposées. Il est proposé le maintien des personnels de l'URCA, agents contractuels compris. Il faut favoriser une maîtrise des dépenses, notamment pour les HRS et les heures complémentaires. La projection pour 2016 est de ramener les dépenses de personnels à 162 millions d'euros. Il faut diminuer les dépenses de personnel à terme de 9 millions d'euros. Un objectif de 2 millions d'euros d'économie sur les dépenses de personnel est visé. Les dépenses relatives au fonctionnement seraient en baisse d'1 million d'euros environ. Le plan de rétablissement de l'équilibre financier va se poursuivre en 2017 et 2018, avec pour objectif le retour à l'équilibre financier en 2018. Globalement, le déficit budgétaire est estimé à 3 ou 4 millions d'euros pour 2016, et de 1,5 millions en 2017. D'autres mesures concerneront les formations.

M. le Président poursuit en indiquant que le plan de rétablissement de l'équilibre financier est en cours d'élaboration. Les pistes proposées par l'établissement devront être agréées par la Rectrice. M. le Président indique qu'il fait seulement part des objectifs qui sont fixés à l'établissement. Il ajoute que, s'il n'est pas possible de présenter un plan de retour à l'équilibre réaliste, un autre plan de rétablissement de l'équilibre financier sera alors imposé à l'établissement. M. le Président indique qu'il compte alors sur la responsabilité de chacun afin de trouver la meilleure solution pour l'Université. Le point problématique se situe au niveau des dépenses d'investissements possibles pour l'avenir. En effet, le fonds de roulement disponible ne permet plus à l'établissement de financer des investissements. La possibilité offerte est celle d'investir 4 millions d'euros dans les trois ans à venir.

M. Aomar HADJADJ indique que le projet Grand Campus peut s'autofinancer dans l'hypothèse où la Villa Douce serait vendue. M. le Président précise qu'il faudrait qu'elle soit vendue à 2, 4 millions d'euros. Cela étant, le contexte immobilier n'est pas très favorable. Il faudrait alors une avance de trésorerie, ce que l'établissement n'a pas en sa possession. L'avance de trésorerie pose également un problème pour la maîtrise d'ouvrage.

M. Aomar HADJADJ s'interroge sur le fait de garder la Villa Douce. M. le Président indique une réserve de l'Université pour la Villa Douce ainsi que pour la vente du bâtiment situé rue Libergier.

M. Richard Le NAOUR souhaite savoir si le projet a acté le déménagement. M. le Président répond par l'affirmative. Il indique qu'il s'agit d'une question de crédibilité pour la renégociation du CPER.

M. Richard Le NAOUR s'interroge sur l'augmentation du point d'indice, si le ministère n'abonde pas. M. le Président indique que le montant de la masse salariale est de 164 millions en 2016. Le surplus est de 450 000 euros, que l'Etat ne financera qu'à hauteur de 400 000 euros. Mme Daouya BERKA ajoute qu'il y aura une intervention de l'Etat mais uniquement pour les salaires des titulaires.

M. Aomar HADJADJ souhaite revenir sur l'abandon du projet Grand Campus et souhaite savoir ce qu'il en ait des 90 millions d'euros promis par l'Etat. M. le Président indique que le projet porté par l'ancienne équipe n'est pas finançable à l'heure actuelle. Les discussions sont actuellement en cours. Il s'agit de financements émanant du CPER, du FEDER et de l'Etat. M. Le Président précise qu'une rencontre avec les représentants de la Région aura lieu le 02 Mai 2016 à Strasbourg, ainsi que le 03 Mai 2016 avec la DGESIP. Le projet est de financer notamment le siège de l'URCA ainsi que l'extension du pôle santé.

M. Xavier ALBERTINI indique qu'il souhaite porter et accompagner le projet pour l'ensemble de l'ancienne région Champagne -Ardennes. Il précise que dès le 02 Mai prochain, dans le cadre de la période de revoyure du CPER, les principaux acteurs seront présents. Une discussion aura lieu sur les propositions faites par le Président de l'URCA. M. Xavier ALBERTINI est particulièrement attentif au redéploiement de la première enveloppe. Il est nécessaire de rendre la copie la plus précise possible relevant de la compétence du Président, de l'équipe pour que les fléchages que pourra faire la Région se fasse en coordination avec l'Etat, et ce qui est proposé par Reims Métropole, dans un délai imparti très court. Cet objectif est prioritaire pour la Région ACAL et les élus.

- Point sur les contrats octroyés à certains agents sous l'ancienne mandature :

M. le Président revient sur les contrats attribués aux agents qui ont fait l'objet de controverses. Cette situation avait déjà été abordée lors du CA du 21 Mars 2016. Il indique qu'il s'agit de deux contrats à durée déterminée (CDD) de trois ans et quatre contrats à durée indéterminée (CDI).

M. Aomar HADJADJ souhaite connaître la qualité des agents recrutés. M. le Président indique que pour les CDI, il s'agit d'un énergéticien, d'un agent travaillant à l'ESPE, d'un responsable service facturier à l'Agence Comptable ainsi qu'un responsable du pôle trésorerie. En ce qui concerne les deux CDD, il s'agit d'un agent au Cabinet de la Présidence, et un agent à la cellule Grand Campus.

M. Emmanuel Bonnet indique que certains personnels ont été recrutés avec des indices identiques à ceux de titulaires ayant 10 ou 20 ans d'ancienneté, ce qui renforce encore l'iniquité de cette mesure. Il rappelle que le Président s'était engagé auprès des représentants BIATSS élus, au CA du 21 Mars 2016.

M. Aomar HADJADJ souhaite savoir si la procédure est légale. M. Le Président répond par l'affirmative.

-Arrêtés d'interdiction aux locaux universitaires pour deux étudiants :

Mme Carole CORPEL indique que ces deux étudiants ont fait preuve de violences auprès de collègues féminines. Par conséquent, une exclusion de l'université est prononcée respectivement pour 1

semaine et 30 jours avec un accompagnement par le SUMPPS. (Service universitaire de prévention et de promotion de la santé)

2°) Compte financier 2015

Mme Irène LECCA présente le compte financier (cf. annexe)

Le Conseil d'Administration approuve le Compte financier 2015, à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration approuve l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2015, d'un montant de 1 763 764, 28 euros au débit du compte 106 « réserves », à l'unanimité.

3°) Questions statutaires

- Modifications des statuts de l'URCA

M. le Président indique qu'une commission des Statuts a eu lieu en date du 18 Avril 2016. Au niveau de l'article 8 des Statuts de l'URCA, la disposition suivante : « Le Vice-Président du Conseil d'Administration, désigné à cet effet, est le premier Vice-Président ; il supplée le Président en cas d'absence ou d'empêchement temporaire » est supprimée. Au niveau de l'article 9 des Statuts, il s'agit d'une modification liée au Directeur adjoint de Recherche.

Le Conseil d'Administration approuve la modification des articles 8 et 9 des Statuts de l'URCA, avec 20 voix pour, 10 contre et 2 abstentions.

- Modification de statuts de l'UFR STAPS

Présentation des modifications par le Doyen de l'UFR STAPS.

M. Aomar HADJADJ s'interroge sur la date du conseil de gestion de l'UFR STAPS indiquée dans les documents de travail et qui ne correspond pas à la date du conseil qui a voté les modifications des statuts.

M. Olivier DUPERON indique qu'une erreur de date n'est pas une erreur substantielle susceptible d'entraîner l'annulation de la délibération.

M. Aomar HADJADJ s'étonne des délais de présentation des statuts par rapport à la date de la commission des statuts.

Le Conseil d'Administration approuve les modifications des Statuts de l'UFR STAPS avec 23 voix pour, 2 contre et 7 abstentions, sous réserve des modifications soulevées en séance.

- Désignation des représentants de l'URCA appelés à siéger au sein du collège 1 du CA et au sein du collège 1 du CAC de la COMUE :

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la désignation des représentants es qualité de l'université appelés à siéger au sein du collège 1 du Conseil d'Administration de la COMUE :

- Le Président de l'Université
- Le Vice-Président du Conseil d'Administration

- Le Vice-Président délégué à l'éthique et à la déontologie, représentant de l'Université pour la Champagne Sud

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la désignation des représentants es-qualité de l'Université appelés à siéger au sein du Collège 1 du Conseil Académique de la COMUE :

- Le Vice-Président délégué à la formation et à la vie universitaire

4°) Election des Vice-Présidents

M. le Président indique que le conseil académique a élu M. Didier MARCOTTE en qualité de Vice-Président du Conseil Académique, et Mme Anaïs CARON, en qualité de Vice-présidente étudiante.

Le Président propose les Vice-Présidents qui feront partie du Bureau.

Présentation du Vice-Président du Conseil d'administration en charge des affaires Générales de l'Université : M. Olivier DUPERON

M. Richard LE NAOUR aborde la question de la décharge de service.

M. Olivier DUPERON indique qu'il va réduire son activité d'enseignement sans totalement l'abandonner, car il souhaite conserver un lien avec les étudiants.

M. Le Président indique qu'une politique de l'Université est établie et les Vice-Présidents agiront par délégation.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir quelle première démarche M. Olivier DUPERON souhaite mettre en œuvre. M. Olivier DUPERON indique qu'il souhaite en premier lieu faire connaissance avec l'ensemble des membres. Dès le prochain CA, il souhaite présenter des règles de fonctionnement et d'animation.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir quel est le point fort à défendre. M. le Président mentionne que la politique de l'université sera discutée au sein du Bureau et impulsée par le Président.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir quels champs d'investigation en particulier.

M. Aomar HADJADJ souhaite savoir si M. Olivier DUPERON a démissionné de sa fonction de doyen.

M. Olivier DUPERON indique qu'il ne sera plus doyen à partir du moment où il sera élu Vice-Président.

Le Conseil d'Administration élit M. Olivier DUPERON, en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration, avec 27 voix pour, 2 contre, 1 blanc et 1 nul.

Présentation de M. Thierry LETELLIER, 1^{er} VP délégué aux moyens et au patrimoine

M. Le Président ajoute que M. Thierry LETELLIER dispose d'une expérience dans l'exercice de la mission au-delà des qualités humaines qu'il partage avec lui. Fort de cette expérience, c'est la raison pour laquelle le Président l'a sollicité.

M. Aomar HADJADJ souhaite connaître l'articulation qui sera faite avec le conseiller masse salariale, et notamment la jonction avec le VP moyen. M. le Président précise que M. Yannick REMION, en tant

que conseiller auprès du Président sur le suivi de la masse salariale, travaillera sur la consolidation et la fiabilisation des éléments avec les services.

M. Richard LE NAOUR souhaite aborder la question de la décharge de service. M. Thierry LETELLIER indique qu'il n'a jamais eu de décharge totale, qu'il a toujours continué à faire de l'enseignement, la recherche plus difficilement, même s'il reconnaît son implication dans le développement de l'entrepreneuriat au niveau du sport. De plus, il souhaite garder un lien avec STAPS.

Le Conseil d'Administration élit M. Thierry LETELLIER, en tant que 1^{er} Vice-Président et Vice-Président délégué en charge des moyens et du patrimoine, avec 27 voix pour, et 6 blancs.

Présentation de M. Damien JOUET, Vice-Président délégué à la CFVU

M. Richard LE NAOUR s'interroge sur l'articulation faite avec le VP CFVU étudiant. Il souligne que la vague d'application de l'autoévaluation va arriver prochainement.

M. Damien JOUET mentionne que le travail doit être collaboratif pour avoir les différents points de vue. Le Vice-Président Etudiant aura en charge plus particulièrement la vie universitaire mais interviendra également sur la formation. Le groupe de travail permettra d'échanger et de modifier les points de vue un peu trop centrés.

M. Richard LE NAOUR aborde la question de la décharge de service. M. Damien JOUET souhaite garder une part d'enseignement pour le contact avec les étudiants, c'est la raison pour laquelle il a souhaité intégrer une équipe.

M. le Président ajoute qu'il a souhaité avoir une équipe sur le terrain et effectivement être présent dans les composantes en continuant d'exercer les missions d'enseignant-chercheur.

Le Conseil d'Administration élit M. Damien JOUET, en tant que Vice-Président délégué à la formation et à la vie universitaire, avec 23 voix pour, 4 contre et 5 blancs.

Présentation de Mme Anne JUSSIAUME, VP délégué à l'éthique et à la déontologie - représentante pour Troyes et Chaumont

M. Aomar HADJADJ s'interroge sur les autres sites délocalisés tels que Chalons. M. le Président indique que l'ensemble des sites de l'URCA bénéficieront du même regard de la Présidence. En effet, étant des sites éloignés, il est important d'avoir un interlocuteur représentant l'Université sur site.

M. Richard LE NAOUR mentionne que le comité d'éthique est intéressant, ainsi que la réflexion sur une charte également. Il souhaite savoir les outils qui vont être mis en place pour vérifier la bonne application de la charte. M. le Président indique la création d'un comité d'éthique qui pourra être saisi ou s'autosaisir, afin de faire des recommandations au Conseil d'Administration.

M. Richard LE NAOUR pose la question de la décharge de service. Mme Anne JUSSIAUME indique qu'elle gardera une bonne partie de ses enseignements parce qu'elle trouve important de rester dans la réalité du terrain.

Le Conseil d'Administration élit Mme Anne JUSSIAUME, en tant que Vice-Présidente déléguée à l'éthique et à la déontologie, représentante de l'université pour la Champagne Sud (Troyes et Chaumont) avec 26 voix pour, et 6 blancs.

Présentation de la Vice-Présidente déléguée à la qualité de l'offre de formation, accréditation et autoévaluation : Mme Marie Olivier

M. Richard LE NAOUR souhaite connaître comment l'articulation va être faite entre l'activité de Mme Marie OLIVIER (VP déléguée à la qualité de l'offre de formation, l'accréditation et l'autoévaluation) celle de M. Damien JOUET (délégué à la CFVU) et celle du Vice-Président étudiant.

Mme Marie OLIVIER indique qu'il s'agit d'un travail en équipe. M. Damien JOUET dispose d'une bonne connaissance du pôle santé et elle-même d'une excellente connaissance des diplômes plus traditionnels. Les étudiants sont associés même en évaluation interne de l'établissement. M. Le Président ajoute qu'il est envisagé la mise en place d'un bureau recherche et d'un bureau formation.

M. Richard LE NAOUR demande si cela ne va pas être redondant. M. le Président indique les rôles respectifs alloués aux Vice-Présidents ; M. Damien JOUET sera en charge de la coordination du travail du groupe, tandis que Mme Marie OLIVIER aura en charge l'accréditation et un autre Vice-Président interviendra également sur la formation.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir si, comme les précédents Vice-Présidents élus, ceux-ci conserveront une charge d'enseignement. Mme Marie OLIVIER indique qu'elle va conserver 2h de cours par semaine, soit un tiers de son service (délégation à l'HCERES).

M. Féthi CHEBLI souhaite savoir si la politique de qualité suppose une certification. Mme Marie OLIVIER indique qu'une certification doit être envisagée à l'intérieur des diplômes. Autrement, cela n'est pas nécessaire.

Le Conseil d'Administration élit Mme Marie OLIVIER, Vice-Présidente déléguée à la qualité de l'offre de formation, l'autoévaluation et l'accréditation avec 25 voix pour, 4 contre et 3 blancs.

Présentation de la Vice-Présidente déléguée au 1^{er} cycle, à la liaison avec le second degré et représentante de l'URCA pour les Ardennes : Mme Isabelle TITEUX

M. Aomar HADJADJ interpelle madame TITEUX sur l'incohérence de son changement de département à l'IUT RCC, motivé par une présence permanente à Charleville, et sa nouvelle responsabilité synonyme d'une présence assidue à Reims. Le Président demande son avis au directeur de l'IUT qui confirme que ceci ne pose aucun problème pour l'IUT.

M. Richard LE NAOUR pose la question de la délégation de service. Mme Isabelle TITEUX précise qu'elle continuera à faire des heures à l'IUT.

Le Conseil d'Administration élit Mme Isabelle TITEUX, Vice-Présidente déléguée au 1^{er} cycle et au 2nd degré, représentante de l'Université dans les Ardennes, avec 23 voix pour, 3 contre, et 6 blancs.

Présentation du Vice-Président délégué à l'information et à l'infrastructure du numérique : M. Philippe POPLIMONT

M. le Président indique qu'il est important que la diversité en termes de statut soit représentée au sein de l'équipe.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir si M. POPLIMONT conservera son poste de Directeur de la DSI. M. Philippe POPLIMONT répond par l'affirmative.

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir si le premier chantier à développer se situe au niveau du numérique et quels développements d'infrastructure peuvent se faire à l'heure actuelle.

M. Philippe POPLIMONT précise la problématique du numérique et du réseau. En effet, la Grande Région ne gèrera plus le réseau d'information numérique de la même manière. Par conséquent, le challenge à mener apparaît vital pour l'établissement.

M. le Président indique que l'important est la maîtrise technique de M. Philippe POPLIMONT et le poids qu'il va porter.

M. Aomar HADJADJ souhaite savoir s'il y aura une restructuration des systèmes informatiques.

M. Philippe POPLIMONT indique que les systèmes informatiques ont déjà été bien restructurés, que cette restructuration se poursuivra en concertation avec la Direction des Usages du Numériques (DUN). Le numérique est évolutif et n'aurait pas de sens à rester statique.

M. Lissan AFILAL souhaite savoir si la DUN va se poursuivre. M. le Président mentionne un projet de réorganisation de l'URCA qui sera étudié en concertation avec la DGS et le Bureau de l'Université. Il ajoute que le périmètre des Directions actuelles sera modifié.

Le Conseil d'Administration élit M. Philippe POPLIMONT, Vice-Président délégué à l'information et à l'infrastructure du numérique, avec 27 voix pour, 3 contre et 2 blancs.

Présentation du Vice-Président délégué à la révision du projet immobilier rémois et au développement durable : M. François MANCEBO

M. le Président précise que la partie immobilière du projet Grand Campus sera revu.

Le Conseil d'Administration élit M. François MANCEBO, Vice-Président délégué en charge de la révision du projet immobilier rémois et du développement durable, avec 23 voix pour, 5 contre et 4 blancs.

Question de M. Richard LE NAOUR sur le Vice-Président Recherche :

M. Richard LE NAOUR souhaite savoir si le Conseil d'Administration procède à l'élection d'un Vice-Président Recherche. M. le Président indique que M. Didier MARCOTTE a été élu par le Conseil Académique, il sera Vice-Président de la commission recherche. Il semblait naturel de lui confier la commission recherche.

M. Lissan AFILAL précise que pour qu'il puisse porter le titre de Vice-Président Recherche il faut que le Conseil d'Administration l'élise. C'est simplement de la forme mais cela apparaît nécessaire pour avoir le titre.

M. Richard LE NAOUR indique qu'il avait un certain nombre de questions à poser. Il souhaite savoir s'il y aura des responsables de pôles. M. le Président indique que M. Didier MARCOTTE sera invité au prochain Conseil d'Administration. M. Lissan AFILAL mentionne qu'il faut simplement que dans son titre de Vice-Président du Conseil Académique, il soit en charge de la commission recherche. M. le Président indique qu'il a fait le choix de présenter pour la CFVU, un membre de la CFVU, M. Damien JOUET. En ce qui concerne la commission recherche, a été fait le choix de présenter un Vice-Président du Conseil Académique issu de la Commission recherche. Le Conseil Académique a voté et

la commission recherche a été informée que M. Didier MARCOTTE aurait en charge la présidence de la Commission recherche. M. le Président ajoute qu'il est sensible aux remarques, et qu'il demandera à M. Didier MARCOTTE de venir se présenter au Conseil d'Administration.

5°) Délégations de pouvoir du CA au Président

Mme Carole CORPEL lit la délibération. (cf. annexe)

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de pouvoir au Président pour certains actes, à l'unanimité.

6°) Exonération des Droits d'inscription aux personnels à l'HDR et au doctorat

M. le Président propose l'exonération des Droits d'inscription aux personnels à l'HDR et au Doctorat.

M. Régis Marion mentionne qu'il existe déjà un dispositif de prise en charge des frais d'inscription. Il se demande si la prise en charge des frais d'inscription dans d'autres diplômes perdure. M. le Président répond par l'affirmative.

M. Emmanuel Bonnet remarque que le terme « exonération » est illégal. Normalement la prise en charge intervient sur critères sociaux. M. le Président mentionne que le terme exact sera vérifié.

M. Aomar HADJADJ indique que c'est admissible s'il s'agit de critères sociaux. Toutefois, étant donné les problèmes financiers déjà présents à l'URCA, est encore ajouté les exonérations. M. le Président indique qu'il s'agissait d'un de ses engagements.

M. Lissan AFILAL ajoute qu'il faut revoir la formulation le représenter au CA. Il faut être prudent.

Le Conseil d'Administration approuve l'exonération des droits d'inscription à l'HDR et au doctorat pour les personnels de l'Université, avec 24 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

7°) Questions diverses

M. Olivier DUPERON indique qu'il faut adresser par écrit avant les CA les questions diverses que les conseillers souhaitent voir traités. Il indique que les conseils seront maintenus le mardi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40.

LISTE DES SIGLES ET DES ABBREVIATIONS

HRS: Heures Référentiel Services

CPER: Contrat de Plan Etat-Régions

FEDER: Fonds Européen de Développement Economique Régional

DGESIP: Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

BIATSS: Personnels Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé

SUMPPS: Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

HCERES: Haut Conseil de l'évaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

IFTS: Institut de Formation Technique Supérieur

LMD: Organisation "Licence-Master-Doctorat"

SIUO: Service d'Information et d'Orientation Universitaire

DSI: Direction des systèmes d'informations

DGS: Directrice Générale des Services

IATEUR: Institut d'Aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de Reims

COMUE: Communauté d'Universités et d'Etablissements

